

Pourquoi nous nous opposerons à la venue du juge des expropriations sur la zad le mardi 22 septembre

Petit déjeuner et rassemblement le 22
à partir de 7h au carrefour de la Saulce.

Le gouvernement déclare ne plus vouloir attendre les appels des recours contre le projet d'aéroport, ce qui constituerait une rupture des engagements pris en 2012 et 2014.

Il choisit de commencer par remettre la pression sur les locataires historiques de la zad en faisant venir chez eux le juge des expropriations.

Il affirme que cette démarche est une étape vers l'expulsion policière de la zad et vers le démarrage des travaux de l'aéroport.

Pour toutes ces raisons et dans ce contexte de menaces, la « visite » du juge accompagné par la police est une provocation inacceptable. Nous ne les laisserons pas faire croire à qui que ce soit que le projet d'aéroport avance. Nous nous opposerons coûte que coûte à tout ce qui menace les habitats et cultures sur la zad. Paysans, occupant.e.s, locataires, nous sommes tous.tes des habitant.e.s des qui résistent. Il n'y aura pas d'expulsion. L'aéroport ne se fera pas !

Nous appelons donc le mouvement anti-aéroport à se retrouver mardi matin pour un petit déjeuner sur la zad et pour faire barrage si nécessaire à la venue du juge et de la police. Nous nous assurerons que celle-ci ne soit pas possible.

Un rassemblement de soutien lors de l'audience en expropriation des locataires de la zad est aussi appelé par l'ACIPA et le CNCA à 14h devant le tribunal de Nantes.

A l'attention des habitants et habitantes des alentours :

Nous annonçons que certaines routes de la zad seront probablement encombrées pendant quelques heures au matin du 22. Nous organiserons les déviations nécessaires. Nous nous excusons par avance des désagréments causés à cette occasion, désagréments dont seul l'Etat et les porteurs du projet d'aéroport peuvent être considérés comme réellement fautifs.